

LE MONDE CHANGE... ET LES MODES DE VIE AVEC LUI. RENCONTRE AVEC CEUX QUI ONT DÉJÀ PRIS LE TOURNANT.

REPORTAGE

"PARENT SOLO CH. AUTRE PARENT SOLO POUR COLOC."

La colocation n'est plus l'apanage des étudiants, mais un mode de vie s'étendant au reste de la population, particulièrement aux parents séparés de leur conjoint, qui le plébiscitent. Surprenant ? Pas vraiment...

Texte Marie Barlois

La recette de la sérénité ? La même que pour toute colocation : affinités et confiance mutuelle.

« Jeune fonctionnaire, nouvellement mutée et maman d'une petite fille de 3 ans, cherche une autre maman ou un papa avec un enfant pour une colocation. Nous sommes faciles à vivre, aimons nous balader, cuisiner et rire ! Si ça vous intéresse, faites-moi signe. » Les annonces semblables à celle-là, à l'apparente décontraction, fleurissent sur le Web. Mais derrière le ton badin, souvent, pointe un caractère d'urgence, car beaucoup de ces parents se retrouvent en butte à de multiples difficultés après la séparation avec leur conjoint. Pour eux, s'unir – mais autrement – est une nécessité.

Le nombre de ces « parents solos » allant croissant – ils sont deux fois plus qu'il y a quarante ans –, la colocation entre familles monoparentales connaît logiquement elle aussi une forte progression. Cohabitation, colocation, logement groupé, collectif... sont autant de termes pour cette pratique qui tarde à s'organiser. C'est le constat de Jessica, cofondatrice avec Leslie du site Cotoiturage.fr. Elle pointe la quasi-absence sur Internet d'offres de colocation concernant les familles monoparentales. D'où l'idée des deux jeunes femmes de lancer leur site, exclusivement dédié à ces « *Wonder Womums et Super Dads* ». Un parent solo y trouve en quelques clics son alter ego, un étudiant ou tout autre adulte avec qui partager le même toit et créer une cellule familiale alternative.

Mais quel est le profil de ces familles monoparentales ? Selon l'Insee, elles comprennent un parent isolé avec un ou plusieurs enfants célibataires (eux-mêmes sans enfant), se concentrent dans les grandes villes, principalement à Paris et en Ile-de-France même si, à la lecture des petites annonces, on comprend que le phénomène s'étend à tout le pays. Il révèle une génération ayant souvent connu *L'Auberge espagnole***, plus encline à vivre selon ce modèle de partage que ses aînés, et pas un seul instant effrayée par la colocation. Bien au contraire.

UN MODE DE VIE POUR CERTAINS...

Ainsi Valentine, 43 ans, a presque toujours vécu de cette façon. Lorsqu'elle a rencontré Pierre, 35 ans, et qu'ils se sont mis en ménage, celui-ci est venu occuper le logement qu'elle partageait déjà avec deux autres personnes. Puis leur petit Gaspard est né. L'appartement est alors devenu une véritable ruche, où vivre ensemble tout en conservant chacun son espace réservé a parfaitement fonctionné. Tant et si bien que le couple a d'ailleurs un temps envisagé de monter une structure, dont l'agencement – version plutôt écolo – aurait convenu à deux couples avec enfants. Un type de cohabitation calqué sur ce qui se pratique chez nos voisins européens, où il est plus répandu, particulièrement à Londres et à Berlin. .../



Chez les parents solos en colocation, on partage bien plus que le même toit... car il s'agit de mettre en œuvre une logistique centrée autour de la vie de famille, en raison de la présence des enfants de chacun. Et il y a aussi les expériences de la vie qu'on a en commun qui, forcément, rapprochent.

.../ Or, Valentine est aujourd'hui séparée et doit composer avec la garde alternée de son enfant. Elle assume seule le loyer, mais toujours en « cotoiturage ». Le deal avec sa colocataire : que celle-ci, une amie, en échange de la gratuité du logement, soit présente pour Gaspard, et la soulage dans les tâches quotidiennes. Une aubaine pour une mère célibataire, qui doit concilier enfant et travail, dont Valentine entend profiter le plus longtemps possible.

... UNE PÉRIODE DE TRANSITION POUR D'AUTRES

Toutefois, cette volonté de pérenniser la colocation fait figure d'exception. Sophie, par exemple, après son divorce, avait choisi de garder sa maison, afin de ne pas trop déboussoler sa fille et... leurs compagnons à quatre pattes. « Mais quand on passe de deux adultes à un, ce n'est pas évident », confie-t-elle. C'est pourquoi, pour des raisons financières, cette solution s'est imposée à elle.

Petites annonces, bouche-à-oreille... les prétendants se sont présentés. Mais comment choisir ? « En discutant, on sent assez vite si l'on peut s'entendre », explique la jeune femme. De mon côté, l'essentiel était que la personne aime les enfants et les animaux.

Il fallait aussi que l'on ait du plaisir à se voir. » Mais, depuis une rencontre amoureuse, Sophie envisage de mettre un terme à l'expérience.

Cette option correspond en effet, pour beaucoup de parents, à une période de transition, pendant laquelle ils doivent reconstruire leur vie, subvenir seuls aux besoins de la nouvelle cellule familiale, trouver un logement, voire un emploi. C'est aussi une façon de rompre l'isolement, avec « quelqu'un de sympa, pour parer à la solitude qui, parfois, pointe le nez quand on a mis le petit au lit ! » témoigne Sophie. Le temps de se remettre sur pied.

Précisément, le caractère temporaire de ces regroupements constitue un frein à ces projets. Les bailleurs hésitent à mettre leur bien en colocation. Nicolas, manager général chez Century 21 Paris XVII^e, précise : « Ils préfèrent la stabilité, louer à quelqu'un de "bien", à un couple qui s'installe, va rester longtemps et prendre soin du logement. Avec un œil un peu vieux jeu ou suspicieux sur les divorcés. » Et d'ajouter : « C'est une posture surprenante, quand on songe au nombre de personnes que représente cette tranche de la population. La colocation est traitée de façon marginale, alors que, dans les faits, c'est un phéno-



mène marqué. De plus, il est difficile de trouver des biens avec trois ou quatre chambres. Les grandes surfaces ne se libèrent pas. » Un parcours du combattant, donc, pour ces pères et mères à la recherche à la fois d'un coéquipier et du cadre de vie idéal.

Pourtant, des structures soutenues par des associations, partenaires financiers, donateurs et bénévoles voient le jour. Ainsi le projet de cohabitation Chorus, porté par le mouvement Habitat et Humanisme, inauguré en décembre 2013 à Lyon. Dans cet immeuble neuf, certains des appartements accueillent des familles monoparentales en colocation. Ils sont conçus pour que chacune ait ses propres toilettes et salle de bains. Une structure en partage préservant des espaces d'intimité... la clé de la longévité? Cette initiative, souhaitons-le, fera des petits!

* CoToiturage : nom déposé par Jessica Levy et Leslie Mohorade, fondatrices du site Cotoiturage.fr. ** Ce film de Cédric Klapisch, sorti en salles en 2002, a bercé toute une génération.



www.ducotedechezvous.com

Découvrez-en plus sur la colocation des parents solos en vidéo. Reportage à Lyon, au Chorus, et interviews.

20%

des familles en France sont monoparentales.

85%

des chefs de famille monoparentale sont des femmes.

64%

des parents isolés avec enfants sont au chômage ou inactifs.

Source : CSA France.



Point de vue
Gaëlle Marin / psychologue clinicienne, spécialisée en périnatalité

Le partage est-il un bon remède à la solitude?

Après avoir vécu en couple, se retrouver seul(e) avec son ou ses enfants implique nécessairement un sentiment de solitude. C'est même une étape nécessaire pour réinvestir sa vie. Partager sa situation, afin de pallier cet isolement, est important pour soi et ses enfants. Créer des liens avec des personnes auxquelles on peut s'identifier aide à se dire : « Je ne suis pas seul(e) à vivre cela. » Et est susceptible d'apporter un soutien. La colocation monoparentale constitue une des solutions.

Ce type de colocation est-il anxiogène pour l'enfant?

Comme tout changement, cette situation va générer de l'anxiété chez lui. Mais, si les parents y trouvent un apaisement et, même séparés, parviennent à lui procurer une base d'attachement sécurisante, la colocation le rassurera. Elle pourra même lui montrer que l'on peut « rebondir » et l'aider à se construire. Aucun autre adulte vivant sous le même toit ne doit cependant remplacer le parent dans son rôle éducatif et d'autorité. Cela requerrait les bases affectives. Les règles doivent être précises.

Dans ce contexte, comment cette « base sécurisante » se construit-elle?

Il faut formuler les choses clairement à l'enfant. Il ressent nos émotions, et a besoin que des mots – bien sûr, adaptés à son âge – soient mis dessus. Surtout, ne pas être dans le déni, et expliquer clairement que, « oui, il y a des choses à reconstruire, mais qu'on a des ressources et qu'on va faire tout ce qu'il faut pour ça ». L'important, pour l'enfant, est de comprendre que ce n'est pas de son ressort, mais de celui des adultes.